

Edité le : 19/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-6367		
Identification échantillon :	LSE2302-5095	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Nature:	Eau de piscine		
Point de Surveillance :	BASSIN LUDIQUÉ	Code PSV :	0000001861
Localisation exacte :	9 rue André Malraux		
Dept et commune :	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6885315000	Y :	5,0370741000
UGE :	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE		
Type d'eau :	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES		
Type de visite :	PI	Type Analyse :	PISUV
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BASSIN LUDIQUÉ	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 16/01/2023 à 11h02 Réception au laboratoire le 16/01/2023 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DUCHATEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001244

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 16/01/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Transparence (limpidité) de l'eau	69PISUV**	0	-	Observation visuelle			
Affichage sur site	69PISUV**	PRESENCE	-	Observation visuelle			
Fréquentation lors du prélèvement	69PISUV**	NULLE	-	Observation visuelle			

Edité le : 19/01/2023

Identification échantillon : LSE2302-5095

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	69PISUV**	29.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	#
pH sur le terrain	69PISUV**	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.9 7.7 #
Chlore libre sur le terrain	69PISUV**	1.34	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	69PISUV**	1.38	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore libre actif	69PISUV**	0.83	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0.4 1.4
Chloramines (chlore combiné)	69PISUV**	0.04	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.6
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	69PISUV**	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition	75 #
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	69PISUV**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	100 #
Escherichia coli	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Pseudomonas aeruginosa	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266	0 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Carbone organique total (COT)	69PISUV**	2.6	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	5 #
Anions						
Chlorures	69PISUV**	120	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #
COV : composés organiques volatils						
Solvants organohalogénés						
Bromoforme	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	#
Chloroforme	69PISUV**	6.80	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	#
Dibromochlorométhane	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	#
Dichlorobromométhane	69PISUV**	0.51	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	#
Somme des trihalométhanes	69PISUV**	7.31	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224	100

69PISUV** ANALYSE (PISUV=PISC+THM) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2022)

Eau de piscine conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 19/01/2023

Identification échantillon : LSE2302-5095

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

